



TRANSPORT

Des bornes pour voitures électriques

Le réseau Métropole Aix-Marseille Provence a déployé des bornes réparties sur son territoire pour vous permettre de recharger votre voiture électrique.

Publié le 19 janvier 2021



Pour faciliter votre mobilité au quotidien, la Métropole Mobilité enrichit sa gamme de services en mettant à votre disposition un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les bornes "larecharge" seront déployées sur les 92 communes du territoire en trois ans. Elles sont co-financées par La Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône.

275 nouvelles bornes à charge accélérées viennent compléter les bornes déjà existantes pour offrir un maillage complet du territoire. 550 nouveaux points de charges seront ainsi implantés d'ici 2021, garantissant la possibilité de recharger son véhicule à tout moment sur l'ensemble du territoire. La mise en place privilégiera les centres-villes, les commerces, les zones touristiques, les centres médicaux, sportifs ou culturels ainsi que les lieux attractifs peu desservis par les transports en commun (les grands pôles générateurs de trafic comme les ZAC).

Abonné ou utilisateur occasionnel, à vous de choisir !

Pour utiliser votre réseau "larecharge", vous avez le choix :

- de vous abonner pour 12€ par an et bénéficier de tarifs de charge privilégiés.
- d'utiliser la recharge sans engagement via l'application mobile [alize](#) . La tarification utilisateur occasionnel s'applique alors.

Comment utilisez la borne "larecharge" ?

- stationnez sur l'emplacement réservé devant la borne, passez votre carte sur l'écran de la borne et suivez les instructions.
- si vous n'avez pas de carte, téléchargez l'application [alize](#) . Elle vous permet de payer votre charge par carte bancaire.



Bornes disponibles à Aubagne :

- > 1465 route nationale 8 - Le Charrel
- > 22 avenue de Verdun
- > Centre de vie Agora

[Trouver une borne près de chez vous](#) 



Plus d'informations et tarifs sur : lepilote.com/larecharge 
04 88 77 61 10